



NOTAIRES

SAS titulaire d'offices notariaux
RCS TOULOUSE 444 181 309
Membre d'une association agréée

Office notarial de
Colomiers
et siège social

15, rue de Limogne
CS 80052

31771 Colomiers cedex

Tél : 05 61 78 67 77

Fax : 05 61 78 62 14

NOTAIRES ASSOCIES

Alain FAURE
Patrick LEGRIGEOIS
Antoine VANISCOTTE
Hugo SCARCELLI

NOTAIRES

Audrey BIJONNEAU
Magali COUGNET
Fanny DUBOIS
Laure SAUVAIRE-SCHAEFER

etude31083.colomiers@notaires.fr

www.flvnotaires.fr



Suivez-nous



Visio-conférence



Labels professionnels



ATTESTATION

Aux termes d'un acte reçu par Maître Alain FAURE Notaire Associé de la Société dénommée « FLV NOTAIRES », société par actions simplifiée titulaire d'Offices Notariaux dont le siège social est situé à COLOMIERS (Haute-Garonne), 15, Rue de Limogne,

Exerçant en l'office Notarial de COLOMIERS, le 18 octobre 2024 il a été constaté la VENTE,

Par :

La Société dénommée **SAS HECTARE**, Société par actions simplifiée au capital de 40000000 €, dont le siège est à CLAPIERS (34830), 251 rue du Romarin BP 18 le Clos des Chanterelles, identifiée au SIREN sous le numéro 351338660 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de MONTPELLIER.

Au profit de :

La Société dénommée **SOCIETE ANONYME D'HABITATIONS A LOYER MODERE DES CHALETS**, Société anonyme à conseil d'administration au capital de 5123660,84 €, dont le siège est à TOULOUSE (31000), 29 boulevard Gabriel Koenigs CS 23148, identifiée au SIREN sous le numéro 660802844 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de TOULOUSE.

Quotités vendues :

La société dénommée **SAS HECTARE** vend la pleine propriété.

Quotités acquises :

La société dénommée **SOCIETE ANONYME D'HABITATIONS A LOYER MODERE DES CHALETS** acquiert la totalité en pleine propriété du **BIEN** objet de la vente.

DÉSIGNATION

A SAINT-LYS (HAUTE-GARONNE) 31470 1 rue du 16 Janvier 1998

Un macro-lot social

Portant le numéro **QUINZE (15)** du lotissement dénommé « **L'ALLEE DU PAPILLON** ».

Figurant ainsi au cadastre :

Section	N°	Lieudit	Surface
A	1691	LE MOULIN DE LA JALOUSIE	00 ha 07 a 16 ca

Propriété jouissance

L'**ACQUEREUR** est propriétaire du **BIEN** à compter du jour de la signature.

Il en a la jouissance à compter du même jour par la prise de possession réelle, les **PARTIES** déclarant que ce **BIEN** est entièrement libre de location ou occupation.

PRIX

La vente est conclue moyennant le prix principal de SOIXANTE-QUATORZE MILLE NEUF CENT CINQUANTE-SEPT EUROS (74 957,00 EUR).

Ce prix s'entend taxe sur la valeur ajoutée sur la marge comprise.

Le montant de la taxe sur la valeur ajoutée sur marge fourni par le **VENDEUR** s'élève à DEUX MILLE VINGT-SEPT EUROS (2 027,00 EUR).

Le prix hors taxe sur la valeur ajoutée sur la marge s'élève à SOIXANTE-DOUZE MILLE NEUF CENT TRENTE EUROS (72 930,00 EUR).

Ce prix a été payé comptant et quittancé à l'acte.

EN FOI DE QUOI la présente attestation est délivrée pour servir et valoir ce que de droit.

Maître Alain FAURE
N° de certificat :
5742F8048197FFEBC90EEE39

Fait à COLOMIERS
Le 18 octobre 2024

| | Cm _